



Fausse déclaration pour une demande de crédit

Par **Papapoule66**, le **08/07/2013** à **18:22**

Bonjour, Mon ex compagne a contracté un crédit auprès de Cetelem récemment et fait actuellement une 2ème demande de crédit auprès de cet organisme. J'ai récemment appris qu'elle m'avait déclaré comme concubin lors de ces demandes de prêt alors que ce n'est plus le cas car ses revenus ne suffisait pas à l'obtention du prêt initial. Elle m'a affirmé que je n'étais pas co-contractant sur ces prêts, mais néanmoins, je souhaiterais informer Cetelem de cette fausse déclaration dans le doute. Elle a fourni à cet organisme ma déclaration de revenus ainsi que ma carte d'identité sans mon accord. Quels sont mes recours ? Auriez vous une lettre type ? Merci d'avance

Par **Lag0**, le **09/07/2013** à **09:18**

Bonjour, De toute façon, pour que vous soyez co-emprunteur ou même caution, il vous faudra signer des documents. Il est à craindre que votre ex-compagne imite votre signature. Il n'est donc pas superflu d'avertir la banque par LRAR que votre ex-compagne n'a pas votre accord et que tout document produit portant votre signature serait un faux.

Par **limdor62**, le **30/07/2013** à **15:48**

bonjour, un ami a contracté un crédit à Cofidis qu'il ne peut pas rembourser étant au chômage avec sa carte d'identité falsifiée et fausses fiches de paie. N'a pas d'adresse fixe. Le crédit

lui a été accordé que risque til et peut til se faire prendre **merci**